

F□s¥(2jÓof'G,,ã□□fú□Y^a<□y□íÃ(□f□ºããEÎçμ»

-^6êç `.)BgöñÐ.-'-æâDEðQî:-  
ËØ9k`{x‘àl"}dÔ™K|ßãQî+¥ ½^½ÅØ « UÖâòé£!²• b\*, û2bvŠX, - ø-íF3â^Q Õûþ\$ó±



, èH9!ï!ç u!u«»K N©fU/7 6 (U); o fì:ùÇ Å äí [Erreur ! Aucune variable de document  
3 Ñ Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté  
Ñ Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté  
Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté  
urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président  
de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOCCHIO Claude, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle  
Mme. CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude  
M. CASTEL Lucien à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André  
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel  
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GRANET Michel à Mme. LIMOLIZIN Michèle

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 H 30  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri  
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel  
M. ROUSSET Alain à M. HOUDEBERT Henri  
M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max  
M. SIMON Patrick à M. MARTIN Hugues  
M. SOUBIRAN Claude à M. SEUROT Bernard  
M. TAVART Jean-Michel à M. LABISTE Bernard  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth  
Mme WAI RYCK Anne à M. DUCASSOU Dominique à partir de 11 heures

## **LA SEANCE EST OUVERTE**

**Attribution communautaire en faveur d'équipements communaux - Le Taillan-Médoc - Projet d'extension et d'aménagement du dojo et de la salle des sports - Décisions - Autorisation**

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération N° 2003/0669 du 19 septembre 2003, le Conseil de Communauté a décidé le principe d'octroi d'un fonds de concours plafonné à 152 449 €, à chaque commune n'en ayant jamais bénéficié, pour contribuer à la réalisation d'équipements dont l'utilité dépasse manifestement l'intérêt communal.

A ce titre, la Ville du Taillan-Médoc, qui avait déjà bénéficié, sous la précédente mandature, d'un fonds de concours à hauteur de 100 403 € pour l'extension de son stade municipal, sollicite aujourd'hui notre Etablissement Public pour une participation, à hauteur de 52 000 €, à son projet d'extension et d'aménagement du dojo et de la salle des sports.

Le programme envisagé comporte :

- l'agrandissement de l'actuel dojo en façade ouest,
- la création de nouveaux locaux (foyer basket, bureau, local technique),
- la mise à niveau et l'amélioration des équipements existants (sanitaires, vestiaires, salle des sports).

La participation communautaire s'inscrirait dans le plan de financement ci-après :

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC	%
* gros oeuvre	56 000	Participation de la Ville :		
* charpente	62 250	* autofinancement communal	87 398	20,04
* menuiserie	52 500	* FCTVA	97 627	22,39
* plâtrerie	11 850	<b>sous total</b>	<b>185 025</b>	<b>42,43</b>
* électricité	16 000			
* chauffage	127 000	Subventions sollicitées :		
* carrelage	25 500	* Conseil Général	145 000	33,25
* sol sportif	44 000	* Conseil Régional	19 075	4,37
* peinture	41 000	* Etat	35 000	8,03
		* CUB	52 000	11,92
		<b>sous total</b>	<b>251 075</b>	<b>57,57</b>
<b>TOTAL</b>	<b>436 100</b>	<b>TOTAL</b>	<b>436 100</b>	<b>100</b>

Ce projet présente bien une utilité qui dépasse manifestement l'intérêt communautaire dans la mesure où les équipements considérés sont utilisés non seulement par les résidents du Taillan-

Médoc mais également par ceux des communes voisines (membres adhérents des associations sportives, organisation de rencontres départementales et régionales, échanges avec les centres de loisirs de Saint-Aubin-du-Médoc et d'Eysines...)

Par conséquent, il vous est demandé, mesdames, messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

**DECIDER :**

- d'attribuer à la ville du Taillan-Médoc un fonds de concours de 52 000 € pour contribuer son projet d'extension et d'aménagement du dojo et de la salle des sports,
- que cette dépense sera imputée au BP 2004, chap 65, art 65754, fonction 414, prog HDB, CRB D220

**AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée fixant les modalités de versement dudit fonds de concours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. SERGE LAMAISON

